



Dossier de presse

Mardi 28 avril 2026

# Conseil municipal du mardi 28 avril 2026



## Grenoble met en place une clause de résistance

1-(42907). CONSEIL MUNICIPAL : Grenoble, ville garante des valeurs de la République - Mise en place d'une clause de résistance

**Tout au long de son histoire, Grenoble a vu se mêler des populations venues de tous les continents, pour des raisons humaines, économiques ou politiques. Portant avec elles des cultures, des langues et des engagements, ces populations ont façonné l'identité de Grenoble. Son cosmopolitisme et son unité tiennent à un socle commun : l'attachement aux valeurs de la République (Liberté, Égalité, Fraternité) et aux principes fondamentaux tels qu'affirmés dans l'article premier de la Constitution française proclamant que « la République française est indivisible, laïque, démocratique et sociale ». Aujourd'hui ces fondements sont fragilisés tant au niveau international que national. Dans ce contexte, la Ville de Grenoble affirme une clause de résistance fondée sur sa responsabilité de garante locale des principes républicains et des droits fondamentaux.**

Le contexte national voit émerger des dynamiques susceptibles de restreindre les libertés publiques et d'accentuer les discriminations. La cohésion sociale est mise à l'épreuve, en contradiction avec les principes d'égalité et d'universalisme. La concentration des médias interroge le pluralisme de l'information et la qualité du débat démocratique. Par ailleurs, la dégradation de certains services publics fragilise l'accès effectif aux droits. Des reculs préoccupants touchent également la protection des droits de l'enfant. Les conditions d'accueil et d'accès aux droits des personnes en exil se durcissent.

À l'échelle internationale, la situation appelle la même vigilance. Dans de nombreux pays, y compris au sein de démocraties établies, des forces autoritaires remettent en cause l'État de droit, les libertés fondamentales et les contre-pouvoirs. Dans plusieurs États, des droits que l'on croyait acquis reculent : droits des femmes, droits des personnes LGBTQIA+, droits des personnes exilées, liberté académique, liberté de circulation, liberté d'association ou encore droit de manifester. La banalisation des discours de haine racistes, antisémites, sexistes, la diffusion massive de désinformation et la désignation de boucs émissaires fragilisent les principes d'égalité, de dignité humaine et de fraternité. Ces évolutions, qui traversent les frontières, rappellent que les valeurs démocratiques ne sont jamais définitivement acquises et qu'elles doivent être défendues à chaque échelle de l'action publique, y compris locale.

Par l'affirmation d'une clause de résistance, la Ville de Grenoble réaffirme qu'elle mobilisera l'ensemble des moyens juridiques, administratifs et politiques dont elle dispose pour prévenir, limiter ou contester toute mesure, décision ou pratique portant atteinte aux libertés publiques, à l'égalité des droits, à la dignité humaine, à la laïcité ou aux principes démocratiques.

**Laurence Ruffin**, Maire de Grenoble, déclare : *« Cette démarche s'inscrit dans le respect de l'État de droit et des compétences des collectivités territoriales : il ne s'agit ni de se soustraire à la loi ni de s'y substituer, mais d'en défendre les principes supérieurs lorsque ceux-ci seraient fragilisés. La Ville assumera publiquement cette vigilance démocratique et prendra, chaque fois que nécessaire, toute initiative utile, y compris contentieuse, pour protéger les habitant-es et faire vivre concrètement les valeurs de la République sur son territoire. Un observatoire local de l'état des droits et des libertés sera par ailleurs créé en lien avec les acteurs et actrices du territoire et les habitant-es afin de mesurer et renforcer l'effectivité des droits et des libertés à Grenoble. La Ville travaillera aussi à un réseau européen et international de villes engagées pour la démocratie, l'inclusion et les droits humains. Ce réseau permettra le partage de pratiques de résistance citoyenne, des coopérations entre villes confrontées à la montée de l'extrême droite, des soutiens juridiques et l'accueil de militant-es, chercheur-es ou artistes menacé-es. »*

## La Ville finance les classes de mer de 176 élèves Grenoblois cet été

4-(41629). EDUCATION : Convention entre la ville de Grenoble et l'association Poil de Carotte relative aux séjours de classe de mer au domaine de Massacan pour

**La Ville de Grenoble est fortement attachée au droit aux vacances pour toutes et tous. Aujourd'hui, 1 enfant sur 3 ne part pas en vacances, tout particulièrement dans les milieux populaires. Découvrir un autre quotidien, se reposer, s'émanciper, rencontrer de nouvelles personnes et apprendre à vivre avec elles, sont des opportunités qui devraient être offertes à tous les jeunes. Dans un monde toujours plus marqué par les inégalités, les communes se doivent d'être des remparts à l'injustice.**

Cette année, 4 écoles organisent un séjour avec 10 classes soit 176 élèves, dans une propriété de la Ville de Grenoble, la base de Massacan, dans le département du Var. L'association Poil de Carotte gère cet équipement depuis 2007 et accueille des classes élémentaires de Grenoble dans le cadre de séjours de classes de mer mais aussi des publics isolés orientés par les Maisons des Habitant-es.



## Des ateliers Coup de pouces «langues» dans trois écoles maternelles de la Villeneuve

3-(41850). PRÉVENTION SÉCURITÉ : Convention de financement des trois Clubs coup de pouces sur trois écoles de la Villeneuve en accord avec la convention MILDECA (Mission Interministérielle de lutte contre les drogues et conduites addictives).

**Le 5 novembre 2025, la Ville de Grenoble signait une convention avec la MILDECA en vue de la mise en place d'un programme dans le quartier de La Villeneuve pour prévenir et lutter contre l'entrée des mineur-es dans le trafic de stupéfiants. Le conseil municipal a autorisé ce jour la signature d'une convention financière avec l'association Coup de pouces afin de mettre en œuvre des clubs coups de pouce « langage » au sein de trois écoles maternelles de la Villeneuve.**

Le programme porté à La Villeneuve par la Ville vise à proposer des alternatives éducatives, culturelles et professionnelles aux jeunes exposé-es aux risques de basculement dans les trafics. L'objectif est d'atteindre au moins 500 jeunes par an, en leur proposant des actions de prévention en milieu scolaire, des activités sportives et culturelles, ainsi qu'un accompagnement personnalisé pour celles et ceux identifiés comme particulièrement vulnérables.



© Sylvain Frappat, Ville de Grenoble

Le programme porte sur 4 axes de travail : un diagnostic partagé entre les différents partenaires du territoire, des actions envers les mineur-es, les familles ainsi que la mobilisation et l'occupation du terrain.

La convention de financement avec l'association Coup de pouces propose la mise en place pour 3 ans de clubs coups de pouce « langage » dans les écoles maternelles de La Fontaine, Les Fresnes et Le Lac. Ces clubs s'adressent à des enfants de grande section ayant des difficultés de communication. Par groupes de cinq, les enfants bénéficient de séances ludiques organisées plusieurs fois par semaine entre janvier et juin, avec une implication active des parents tout au long de l'année.

Coup de Pouce » est une association agréée par le ministère de l'Éducation nationale en tant qu'association éducative complémentaire de l'enseignement public, et agréé Jeunesse Éducation Populaire, dont l'objectif est de favoriser la réussite scolaire de tous-tes. Sa mission est la prévention précoce du décrochage scolaire lors des premières années de scolarité. L'association conçoit des programmes péri et extra-scolaires, à destination des enfants de la maternelle et des premières années de l'école élémentaire et aux adultes qui les accompagnent, c'est-à-dire les parents, les enseignant-es et les acteurs de l'éducation.

Déjà présent sur le territoire via la Cité éducative, le dispositif Coup de Pouce est aujourd'hui renforcé grâce au soutien de la MILDECA, permettant d'étendre son impact et d'accompagner davantage d'enfants vers la réussite scolaire.